

## Super-étude : les effets néfastes du divorce sur les enfants

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#), [Jeanne Smits](#)

**Date :** 31 janvier 2012

Une nouvelle étude, faisant le tour et la synthèse de nombreuses analyses statistiques – américaines ou non – sur les effets du divorce sur les enfants, vient d'être publiée par les responsables d'associations pro-famille Patrick F. Fagan et Aaron Churchill. Ils ne cachent pas leur militantisme pour la famille traditionnelle et naturelle (un homme et une femme, pour la vie) mais cela n'ôte rien à la pertinence des chiffres qu'ils donnent, provenant de très nombreuses sources sociologiques, statistiques, psychiatriques, etc. [L'étude](#) a été publiée par « Marri Research » (*Marriage and Religion Research Institute* du *Family Research Council*).

On peut résumer les conclusions des sources citées en une phrase : le divorce « diminue les compétences futures des enfants dans chacune des cinq plus importantes tâches ou institutions sociales : la famille, l'école, la religion, le monde du travail et le gouvernement ».

[FamilyEdge](#) présente la publication en soulignant : « Tout parent envisageant de divorcer, ou même prêt à considérer le divorce comme une option possible, devrait lire ce rapport d'un bout à l'autre. Il est très probable que cela les ferait changer d'avis. Même si l'un des partenaires d'un mariage estime que les problèmes auxquels ils font face par rapport à l'autre sont insurmontables, et que la poursuite du mariage n'est pas envisageable, au moins pourront-ils se préparer aux problèmes qui peuvent surgir. »

La facilité du divorce, note le rapport, est une véritable « révolution culturelle » : de scandale il y a quelques décennies, c'est devenu quasiment la norme à la fois sur le plan légal et culturel, au point où l'on est prêt à le « célébrer ».

Et pourtant... Le nombre de divorces et donc d'enfants affectés par la séparation de leurs parents permet aujourd'hui d'avoir une vision nette de ce que ce geste peut entraîner.

Aux seuls Etats-Unis, on estime à 1 million le nombre d'enfants qui seront affectés au cours d'une année donnée par le divorce de leurs parents, tandis qu'en 2009 selon une enquête nationale, seuls 47 % des enfants y atteignent l'âge de 17 ans au sein d'une famille mariée intacte.

Voici quelques-uns des domaines où les enfants souffrent ou risquent de souffrir si leurs parents divorcent.

• **La relation parents-enfants (et grands-parents petits-enfants) est affaiblie** par une « forme de divorce entre les parents et leurs enfants ». Alors que les parents séparés doivent gérer leur propre stress né du divorce, les enfants signalent qu'ils se sentent moins soutenus matériellement, scolairement, émotionnellement, ou sont au contraire surprotégés, même si les parents restent souvent de bons parents, mais qui rencontrent plus de problèmes.

Si les rapports mère-enfants sont ceux qui souffrent le moins, les mères divorcées sont celles qui rencontrent le plus de problèmes avec leurs fils, notamment sur le plan de la discipline, et ce pendant les 6 ans suivant le divorce.

Il en va autrement pour les pères qui ont moins de contacts avec les enfants surtout s'ils habitent loin, une réalité qui s'aggrave avec l'adolescence. Les changements négatifs sont plus perceptibles à leur égard et au fil du temps les enfants sont moins capables de leur faire confiance. Les filles confiées à la garde de leur père éprouvent plus de difficultés et leur affection pour leur père diminue en moyenne au fil des ans...

Mais dans tous les cas une distance s'installe, plus grande que dans les familles qui restent unies mais fonctionnent mal. Et dans l'ensemble les enfants reprochent à leurs parents d'avoir divorcé (80 %) et considèrent comme une « grande perte » la disparition des traditions familiales auxquelles ils sont habitués.

Le divorce parental a également des effets sur les futures relations des enfants : les filles, un peu moins affectées en général, recherchent davantage de protection de la part d'un homme et sont souvent anxieuses à l'idée de prendre la décision de s'engager dans le mariage, elles sont plus souvent excessivement soumises ou excessivement dominantes dans une telle relation ; les garçons, surtout si leur père est absent, tendent à développer une identification sexuelle féminine et sont enclins à être à la fois hostiles et « sauveurs » à l'égard des femmes qui les attirent.

Pour tous, garçons et filles, on note une difficulté à gérer les conflits même si certains redoubleront d'efforts pour réussir leur propre mariage ; comme par ailleurs ils risquent de communiquer moins et d'être plus agressif, le taux augmenté de risque du divorce se transmet de génération en génération. Une agressivité que l'on retrouve dans les autres rapports, amicaux et sociaux.

S'il est vrai que le divorce au sein d'une famille qui fonctionne mal peut aboutir à une diminution des comportements antisociaux, dans l'ensemble on constate plus d'anxiété, de dépression et de comportements antisociaux chez les enfants de divorcés que chez ceux élevés au sein d'une famille intacte. Ainsi les enfants souffrent-ils particulièrement pendant la séparation et sont ils plus enclins à se battre et à voler à l'école que les autres.

S'il y a un beau-parent à la maison, les enfants ont 20 % de chances de la quitter plus tôt.

• **Les pratiques sexuelles des enfants du divorce et leurs attitudes par rapport à la sexualité** sont modifiées.

Ils sont nettement plus nombreux à approuver le sexe avant le mariage, la cohabitation et le divorce, et sont plus nombreux à penser qu'il n'est pas important de se marier avant d'avoir des enfants. Et la permissivité sexuelle se transmet elle aussi.

Aussi l'activité sexuelle démarre-t-elle plus tôt chez les enfants de divorcés, comme le montrent des études américaines et britanniques : avant 14 ans c'est le cas pour seulement 12 % des enfants au sein d'une famille intacte, 14 % si les parents cohabitent sans se séparer mais sans être mariés, 23 % dans une famille recomposée (avec un beau-parent) mariée, 27 % dans une famille recomposée non mariée, 25 % s'ils vivent avec un parent divorcé seul, 35 % pour les enfants vivant avec un seul parent qui n'a jamais été marié. Les jeunes filles afro-américaines ont 42 % de chances en moins d'avoir une activité sexuelle avant 18 ans si leur père biologique habite à la maison ; chez les filles Latinos, le risque est augmenté de 72 % s'il y a un « beau-père » à la maison.

Cette activité est aussi plus fréquemment risquée et avec des partenaires multiples. Aux Etats-Unis, les filles dont le père a quitté la maison avant leur cinq ans tombent enceintes 8 fois plus nombreuses à l'adolescence que celles dont le père reste à la maison. De façon générale les filles de divorcés seront plus nombreuses à avoir des grossesses hors mariage (et à avorter, selon une étude finlandaise) et les garçons plus nombreux à engrosser une adolescente.

Les garçons, eux, ont aussi une activité sexuelle plus précoce et risquent davantage de contracter une MST.

A l'âge adulte, on constate davantage de relations de courte durée et une multiplication des partenaires.

La virginité est en étroite corrélation avec la présence de parents mariés ; les enfants du divorce ont plus de relations romantiques ratées.

• **Le manque de confiance dans le cadre des relations hommes-femmes** est aussi associé au divorce parental. Ces jeunes ont plus peur d'être rejetés ou abandonnés, ont une vision moins positive du mariage et sont moins prêts à travailler pour qu'il fonctionne, tandis que les femmes seront plus déifiantes à l'égard des hommes et croiront que le mariage ne peut être durable. Certains se jettent impulsivement dans des mariages malheureux. D'autres hésiteront à se marier, voudront des familles plus petites (sauf si leurs parents se sont eux-mêmes remariés). Ils auront deux fois plus de risques que les enfants de familles intactes de divorcer eux-mêmes. Et plus de difficultés marquent leur mariage, allant de la jalousie, des conflits sur l'argent et de l'infidélité à l'abus d'alcool ou la toxicomanie.

*(A suivre.)*

© [leblogdejeannesmits](http://leblogdejeannesmits)

**[Réseau Riposte catholique](#)**